



BARÈME DES HONORAIRES

Commissions sur vente

Prix du bien

inférieur à 400 000 € 15 000 € TTC forfaitaires
supérieur à 400 000 € 5% TTC du prix

En mandat exclusif minimum 1 mois : - 3% TTC

Les honoraires comprennent les prestations de visite,
de négociation et de constitution du dossier de vente.

Les honoraires, toutes charges comprises,
sont à la charge de l'acquéreur et incluent la TVA à 20%.

